

Synthèse Biodiversité

Mars 2024



DÉMARCHE DE RENATURATION D'ICADE



ENGAGEMENTS DE RENATURATION



Renaturer⁽¹⁾ **75 %** des nouvelles constructions d'ici 2026 et **100 %** d'ici 2030

Objectif 2030 **100 %**

Objectif 2026 **75 %**

Réalisé 2023 **52 %**

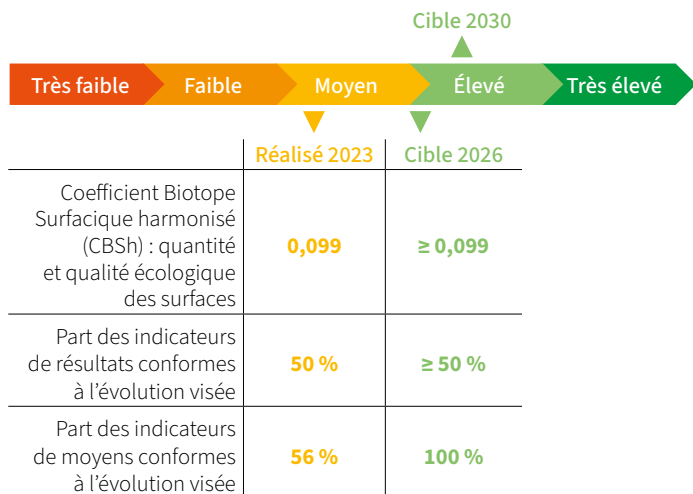


Intégrer des solutions de soutien à la nature sur **90 %** des bâtiments hors parcs⁽²⁾ d'ici à 2026

Renaturer **100 %** des parcs d'affaires d'ici à 2026, avec un niveau d'ambition renforcé en 2030⁽³⁾

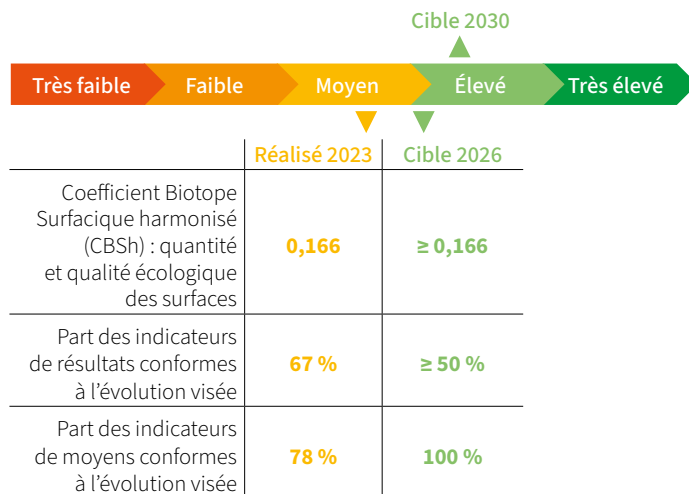
PARC DES PORTES DE PARIS

Niveau moyen des indicateurs de renaturation



PARC D'ORLY-RUNGIS

Niveau moyen des indicateurs de renaturation



LE CBSH, INDICATEUR DE RÉFÉRENCE SUR LA BIODIVERSITÉ



Le CBSH (coefficient de biotope surfacing harmonisé) est l'indicateur fondamental de mesure de la renaturation, commun à nos deux métiers de Foncière Tertiaire et de Promotion. Icade complète cet indicateur commun par d'autres indicateurs propres à l'exploitation pour la Foncière Tertiaire et la construction pour la Promotion. Icade enrichira en outre son analyse par la mesure du GBS – Global Biodiversity Score – en 2024. Le CBSH est un score pondéré entre 0 et 1, qui traduit à la fois la quantité et la qualité des surfaces végétalisées et en eau d'un site. Il vise à devenir l'indicateur de référence sur la biodiversité en France dans le cadre des travaux de CAP 2030, pour les démarches de certification des bâtiments, les futures réglementations environnementales et les documents de planification urbaine.

(1) La renaturation est mesurée par l'évolution positive du CBSH entre l'avant et l'après projet.

(2) Bâtiments hors parcs d'affaires, dont Icade contrôle totalement ou partiellement l'exploitation, soit 37 % des surfaces de la Foncière Tertiaire.

(3) La méthodologie de mesure et les cibles visées ont été élaborées avec CDC Biodiversité et leurs écologues, sur la base de référentiels spécialisés reconnus en matière de biodiversité.

FOCUS PROMOTION

NOS OFFRES EN FAVEUR DU RECYCLAGE URBAIN



Restructuration et transformation de bureaux, notamment en logements



Transformation des entrées de ville en quartiers renaturés, mixtes, bas carbone et incitant à la mobilité douce



1/3

Objectif d'opérations de rénovation / restructuration en 2030

PARC DES ARTS (MARSEILLE)

Amélioration de l'indicateur de renaturation CBSH de **0,12** avant projet à **0,46** prévu après-projet

Sur **12 000 m²** de parcelle :

- Surface végétalisée de plus de **50 %** VS **20 %** initialement
- **450** arbres dont **85** arbres conservés
- Chemins semi-perméables



FOCUS FONCIÈRE TERTIAIRE

CONTRAT DE PERFORMANCE BIODIVERSITÉ SUR LES PARCS D'AFFAIRES

- Plantations d'arbres
- Gestion écologique des espaces verts
- Installation de micro-habitats pour la faune (nichoirs...)
- Sensibilisation des locataires (animation, communication, etc.)
- Recherche et innovation : démonstrateur Un Toit Vert et Solaire (association de végétalisation et de panneaux photovoltaïques en toiture), Landboost (habitat multi-espèces terrestre imprimé en 3D), etc.



Sciences participatives

permettant aux occupants et visiteurs des parcs d'affaires d'observer la nature et de participer à la collecte de données scientifiques



- 40 %

Réduction de la consommation d'eau entre 2015 et 2023 (en m³/m²)



1 000 arbres

Forêt urbaine plantée sur le parc des portes de Paris



100 %

Part des prestataires d'entretien d'espaces verts des parcs formés à la gestion écologique

CONTRIBUTION ADDITIONNELLE À LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES



1 m² artificialisé par la Foncière Tertiaire = **1 m²** de biodiversité restaurée

Soit un montant de **1 M€** alloué entre 2016 et 2023 à la restauration de **216 000 m²** d'écosystèmes fragiles ou dégradés dans le cadre de Nature 2050, programme d'action national porté par CDC Biodiversité et le Fonds Nature 2050.



NOS INNOVATIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET LA PROTECTION DES SOLS



Revalorisation de l'eau pluviale

TERRE UTILE

Revalorisation des terres de chantier excavées



IA analysant la biodiversité d'un foncier